

Des sages-femmes allemandes accouchent à domicile

STRASBOURG. - Céline David ne voulait pas que Philémon voie le jour à l'hôpital. Comme d'autres Alsaciennes adeptes de l'accouchement à domicile, à défaut d'en trouver une en France, elle a dû faire appel à une sage-femme venue d'Allemagne, où la pratique n'a rien d'exotique.

L'accouchement, en septembre dernier, « a été magnifique », raconte aujourd'hui la jeune mère : elle a pu donner naissance à son bébé chez elle, dans une atmosphère non médicalisée, en écoutant de la musique africaine.

Le tout sous la supervision de Sabine Klarck, l'une des quatre accoucheuses allemandes qui ont fait de l'Alsace leur terre de mission en matière de naissances à domicile.

Pour cette praticienne installée à Rastatt, sur la rive allemande du Rhin, ce qui était encore il y a vingt ans une exception est aujourd'hui devenu une routine. Près de la moitié des accouchements à domicile qu'elle réalise ont lieu de l'autre côté de la frontière.

C'est qu'en Alsace, comme

ailleurs en France, cette pratique jadis courante est aujourd'hui marginale. La dernière sage-femme alsacienne à avoir pratiqué l'accouchement à domicile est partie il y a deux ans pour l'étranger.

« bâtons dans les roues »

« Les risques sont trop grands », explique Marie-Josée Keller, présidente de la Fédération des sages-femmes du Haut-Rhin. « Il peut y avoir dans les accouchements de nombreuses complications absolument imprévisibles, souligne la Française. En cas d'hémorragies chez la mère ou de problèmes chez l'enfant, la sage-femme ne peut qu'intervenir de façon limitée. Alors qu'à l'hôpital, tout le nécessaire est immédiatement disponible ».

En Allemagne, les sages-femmes sont couvertes contre de tels risques par une assurance obligatoire. Et si la pratique de l'accouchement à domicile n'est pas majoritaire, elle bénéficie d'une large reconnaissance, tant par les caisses d'assurance maladie que par le monde médical.

En France au contraire, la principale mutuelle des professionnels de la santé, le « Sou Médical », refuse de couvrir les risques liés à l'accouchement à domicile. Et les partisans de l'accouchement non médicalisé se voient mettre « de toutes parts des bâtons dans les roues », déplore l'une d'elles, Cécile Colas-Nguyen.

Jusqu'à peu, cette sage-femme installée à Woerth, dans le Bas-Rhin, proposait à ses patientes une intervention à domicile et un accompagnement à l'hôpital à la dernière minute. Même cela ne lui est aujourd'hui plus possible : « l'hôpital ne veut plus coopérer », explique-t-elle. Assurances, gynécologues ou hôpitaux redoutent tous le risque de complications à la naissance : « C'est une véritable paranoïa », dénonce Mme Colas-Nguyen.

A ces arguments, les sages-femmes allemandes opposent un risque de complications relativement minime. « En toutes ces années, je n'ai dû déplacer un accouchement à l'hôpital

qu'une fois », souligne Sabine Klarck.

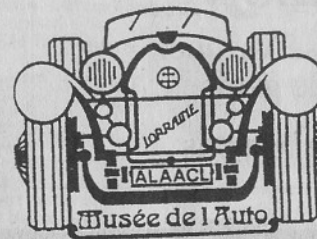
Peu de remboursements

Céline David, elle, n'a jamais réellement redouté d'éventuelles complications. « Des risques, il y en a partout », philosophe-t-elle. « Et le stress de l'hôpital peut avoir un impact négatif sur la mère et l'enfant », estime-t-elle. « Beaucoup de gens me disent que je suis courageuse d'accoucher à la maison. Je leur réponds : c'est coura-

geux d'accoucher à l'hôpital ». Mais la question financière « continue à poser problème », admet Sabine Klarck. « Les caisses françaises n'en font qu'à leur tête en matière de remboursements, et c'est souvent peu ».

Ce qui ne l'empêche pas d'être convaincue que les bonnes expériences de l'accouchement à domicile font leur chemin en Alsace, grâce au bouche-à-oreille. « J'ai déjà été contactée par plusieurs sages-femmes françaises », souligne-t-elle.

0500081N_pc02



Musée de l'automobile

Parc de Loisirs de la forêt de Haye

(autoroute A 31 - sortie 17)

54840 - VELAINES-EN-HAYE
Tél. 03.83.23.28.38

80 véhicules de collection et des formules

Ouvert tous les jours (sans exception)
de 14 h à 18 h
jusqu'au 31 août inclus